

Procès-verbal d la 41 ième assemblée générale annuelle de l'Association Chasse et Pêche Rapides des Joachims inc. tenue en la salle de la Légion Royale Canadienne à Gatineau le 7 mars 2020 à 13.00 h.

53 membres assistaient à cette assemblée ainsi que 9 non-membres et 2 invités spéciaux.

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée :

Avant l'ouverture officielle de cette assemblée, le président monsieur Mario Rollin souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

2. Nomination du président de l'assemblée :

A.G.A-001 Prop.: Sylvain Boudreault

Sec.: Gérard Gratton

Que Monsieur Mario Rollin soit nommé pour présider cette assemblée.

Adoptée à majorité.

Monsieur Rollin accepte et prend son siège.

3. Lecture de l'avis de convocation :

Le président fait la lecture de l'avis de convocation qui inclus l'ordre du jour de cette assemblée.

A.G.A- 002 Prop.: Eric Binette

Sec.: Rémi Fournier

De considérer comme suffisant et conforme aux règlements l'avis de convocation.

Adoptée à majorité

4. Vérification du quorum :

Le président de l'assemblée souligne que le quorum est atteint car nos règlements stipulent que la présence des membres en règle ayant droit de vote constitue le quorum pour une telle assemblée.

5. Rapport du président et présentation du conseil d'administration :

Le président procède à la présentation des membres du conseil d'administration pour l'exercice financier 2018-2019 et énumère brièvement la responsabilité de chacun pour l'année qui vient de se terminée.

Conseil d'Administration

M. Mario Rollin	Président
M. Eric Légaré	Vice-prési.
M. John McNamara	Directeur
M. Jean-Pierre Martin	Trésorier
M. Georges Sanscartier	Directeur
M. Jean Prud'homme	Directeur
M. Gaétan Mongeon	Directeur

Comités

Tous les comités.
Routes, ponts et accès et délégué à la ZECO.
Routes, ponts et accès
Trésorier et responsable du tirage annuel.
Employés
Environnement/Signalisation
Publicité, Information, aménagement faunique.

6. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

A.G.A.-003 Prop. : Eric Binette
Sec. : Denis Poulin

Que de considérer comme suffisant et conforme aux règlements l'ordre du jour pour cette assemblée tel que présenté.

Adoptée à majorité.

7. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 9 mars 2019.

A.G.A-004 Prop.: Guy Villeneuve
Sec.: Daniel Bisson

Que le procès-verbal de la 40 ième assemblée générale annuelle de l'Association Chasse et Pêche Rapides-des-Joachims tenue le 9 mars 2019 soit accepté tel que lu et sans modification.

Adoptée à majorité.

8. Présentation, lecture et approbation des états financiers au 30 novembre 2019:

Exercice financier 2018-2019

Le président de l'assemblée invite notre comptable M. Marc Mineault vérificateur - comptable à fournir aux membres présents les explications nécessaires sur les états financiers présentés.

A.G.A-005 Prop.: Sylvain Boudreault
Sec. : Daniel Beaudoin

Que les états financiers pour l'année fiscale se terminant le 30 novembre 2019 soient acceptés tels que présentés.

Adoptée à majorité.

9. Nomination d'un Vérificateur-comptable :

A.G.A-006 Prop. : Rémi Fournier

Sec.: Eric Binette

Que la firme Marcil Lavallée soit nommée vérificateur-comptable pour l'année financière 2019-2020.

Adoptée à majorité.

10. Rapports annuels de la gestion des membres du Conseil d'Administration et du représentant du MRNF.

Le président de cette assemblée M. Rollin élabore sur le rapport annuel sur la gestion de la Zec et répondent aux questions de la salle.

Copie de ce rapport avait préalablement été distribué aux membres présents.

Le Directeur Général de la Fédération Québécoise des Gestionnaires de ZECs (FQGZ), M. Jean-Claude D'Amours s'adresse par la suite aux membres présents, expliquant le rôle de la FQGZ, l'appuie de celle-ci aux zecs face au gouvernement, l'aide que celle-ci peut apporter à la zec, financièrement et administrativement.

Par la suite, le représentant du MFFP, M. Thierry Calvé donne un rapport sur les résultats de pêche sur la zec. Une copie des résultats de pêche sur la Zec étaient disponible à l'entrée. De plus il élabore sur la qualité et la réussite de certains lacs. Il mentionne ici que le lac Pinceau ouvrira en juin prochain.

Il nous parle des différents plans de gestion :

- Plan de gestion de l'original, à venir pour 2022;
- Plan de gestion du dindon sauvage, possibilité de chasse à l'automne;
- Plan de gestion de l'ensemencement de nos lacs :
 - Lacs pour ensemencement.
 - Herbe aquatique envahissante.
 - Lavage des embarcations et des hydravions qui se promènent sur différents lacs et rivières.

11. Ratification des actes posés par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale annuelle.

A.G.A.007 Prop. : Sylvain Boudreault
Sec. : Daniel Larose

Que tous les actes, faits, gestes, engagements et contrats posés et\ou approuvés par les administrateurs, les officiers et le personnel, au cours de l'exercice financier 2018-2019, soient ratifiés par l'assemblée générale annuelle.

Adoptée à majorité.

12. Ajournement de l'assemblée pour l'élection:

A.G.A.-008 Prop.: Guy Villeneuve
Sec.: Daniel Beaudoin

Que l'assemblée soit ajournée pour la durée des élections à 14h57 .

Adoptée à majorité.

13. Elections – quatre (4) postes d'administrateur à combler pour un terme de deux ans et ratification de leur élection.

En conformité avec les articles 11.01 et 11.02 des règlements généraux de notre Association, trois (3) postes d'administrateurs pour une période de deux ans et un poste pour un poste d'un an doivent être comblés lors de cette assemblée générale annuelle.

A.G.A.-009 Prop.: Marc Mineault
Sec.: Gérard Gratton

Que monsieur Mario Rollin soit nommé président d'élection et que Thierry Calvé et Doris Daigle soient nommés scrutateurs pour cette élection.

Adoptée à majorité.

Mario Rollin, Thierry Calvé et Doris Daigle acceptent et prennent leur siège.

Monsieur Mario Rollin, président d'élection informe l'assemblée des modalités à suivre pour le bon fonctionnement et déroulement des élections.

- a) Chaque membre en règle se servira du bulletin officiel qui lui fut remis à la porte lors de son enregistrement.
- b) Ce bulletin contient l'espace nécessaire pour l'élection de quatre (4) candidats ou candidates.
- c) Au dépouillement des bulletins de vote, si un bulletin contient plus de trois noms pour le poste de directeur, ce dit bulletin sera rejeté. De plus, les quatres candidats (tes) qui auront obtenus le plus de vote seront élus pour un terme de deux ans.
- d) Seuls les membres en règle de l'Association ont le droit de vote. Le ou la conjointe d'un titulaire de la carte de membre n'est pas éligible à voter ni à se présenter à un poste sur le bureau de direction.

Les personnes suivantes terminent leur mandat cette année.

Monsieur John McNamara
Monsieur Gaétan Mongeon
Monsieur Jean Prud'homme
Monsieur Georges Sanscartier

ELECTIONS DU 7 MARS 2020

Avant de procéder à la prochaine résolution, le président d'élection a le choix d'accepter cette résolution ou d'accepter d'autres nominations (normalement pour combler 4 postes, on peut accepter jusqu'à 7 ou 8 nominations, au choix du président).

Le rapport d'élection apparaît ici.

Nomination	Proposeur	Acceptation
John McNamara	Réjean Maisonneuve	Accepté
Daniel Bisson	Denis Poulin	Accepté
Jean Prud'homme	Michel Prud'homme	Accepté
Gaétan Mongeon	Lucie Rivet-Paquette	Accepté
Georges Sanscartier	Jean-Noel Madore	Décliné

Sont élus par acclamation :

Pour un terme de 2 ans : John McNamara, Daniel Bisson, Jean Prud'homme et Gaétan Mongeon.

Immédiatement après la tenue des élections, le président d'élection invite l'assemblée à une courte pause afin que le nouveau conseil d'administration puisse se rencontrer pour élire un président, un vice-président, un trésorier ainsi qu'un secrétaire pour la prochaine année.

À la suite de cette pause, le président d'élection annonce à l'assemblée l'exécutif du prochain conseil d'administration soit,

du Président Monsieur Mario Rollin
du Vice-Président Monsieur Eric Légaré
du Trésorier Monsieur Jean-Pierre Martin

14. Ré-ouverture de l'assemblée:

A.G.A.-010 Prop.: Rachel Bisson
Sec.: Guy Villeneuve

Que l'assemblée soit ré-ouverte à 15h35.

Adoptée à majorité.

Le président M. Mario Rollin prend son siège.

Il remercie les deux scrutateurs pour le travail accompli ainsi que tous les membres présents pour le bon déroulement des élections.

Le président rend hommage à M. Georges Sanscartier pour son travail, son dévouement et tout son temps passé au sein du CA de la Zec Rapides-des-Joachims.

15. Présentation des administrateurs nouvellement élus et ceux déjà en place :

Le Président de cette assemblée M. Mario Rollin souhaite aux nouveaux élus bonne chance dans leurs nouvelles fonctions et les assure de son entière collaboration et invite les membres présents à continuer le débat.

16. Varia :

A) Chasse aux petits gibiers durant la chasse à l'original :

A.G.A.-011 Prop.: François Lafrenière
Sec.: Eric Binette

Que la chasse aux petits gibiers soit suspendue durant la période de la chasse à l'original à l'arme à feu.

Rejeté à majorité.

- B) Veau original inclus au tirage au sort de la femelle.
- Ceci est une décision du ministère.

17. Autres sujets :

- 1) La zec va participer au financement de la réfection du pont des Grandes Chutes. La zec n'a pas encore reçu la demande officielle.

18. Levée de l'assemblée:

A.G.A.-012 Prop.: Sylvain Boudreault
Sec.: Gérard Gratton

Que l'assemblée soit levée à 16h00 .

Adoptée à majorité.

Président

Directeur

Le gagnant du costume de chasse : Yvon Charbonneau.
La gagnante du forfait annuel familial : Diane Daigle.